

Les agents de 50 ans ou plus dans la fonction publique en 2021

Deborah MASSIS¹

En 2021, 2,1 millions d'agents de la fonction publique sont âgés de 50 ans ou plus, soit 36% d'entre eux. Cette proportion atteint même 42% chez les fonctionnaires, contre 23% chez les contractuels.

Depuis 2011, le nombre d'agents de 50 ans ou plus est en hausse (+2,5% en moyenne par an), notamment parmi les contractuels (+4,9% en moyenne par an). La part relative des agents de 50 ans ou plus a progressé de 6 points : +9 points pour les fonctionnaires et +3 points pour les contractuels.

La proportion d'agents d'au moins 50 ans est plus forte dans la fonction publique territoriale (43%) que dans les autres versants : 33% dans la fonction publique de l'État et 31% dans la fonction publique hospitalière. Parmi les fonctionnaires, c'est dans la catégorie C que la part des 50 ans ou plus est la plus importante : 48%, contre 44% en catégorie B et 36% en catégorie A.

Parmi les fonctionnaires de 50 ans ou plus, un sur cinq a plus de 60 ans, contre un sur quatre chez les contractuels.

Plus d'un tiers des agents sont âgés d'au moins 50 ans

En 2021, 2 052 000 agents qui travaillent dans la fonction publique sont âgés de 50 ans ou plus. Ils représentent plus d'un tiers des agents (36%) [Figure 1]. Dans la fonction publique territoriale (FPT), ils sont 43% à avoir atteint cette tranche d'âge, tandis que dans la fonction publique de l'État (FPE) et dans la fonction publique hospitalière (FPH), leur part est plus contenue (respectivement 33% et 31%).

Sur dix agents de 50 ans ou plus, six sont des femmes, comme dans l'ensemble de la fonction publique. Par versant, la part des femmes dans cette tranche d'âge reste très proche, quand elle n'est pas identique, à celle observée pour l'ensemble des agents. Ainsi, parmi les agents de 50 ans ou plus, la part des femmes est de 59% dans la FPE (contre 57% dans l'ensemble du versant), de 76% dans la FPH (contre 78%) et de 62% dans la FPT (contre 61%).

Figure 1 : Les agents de 50 ans ou plus dans la fonction publique, en 2021

	2021			Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2021
	Effectif (en milliers)	Part au sein du versant (en %)	Part des femmes (en %)	Effectif (en %)
FPE	835	33	59	2,1
FPT	838	43	62	3,1
FPH	379	31	76	2,0
Ensemble FP	2 052	36	63	2,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : En 2021, 2 052 000 agents travaillant dans la fonction publique ont 50 ans ou plus, soit 36% des agents. Parmi eux, 63% sont des femmes. Entre 2011 et 2021, les effectifs des agents de 50 ans ou plus croissent en moyenne de 2,5% par an.

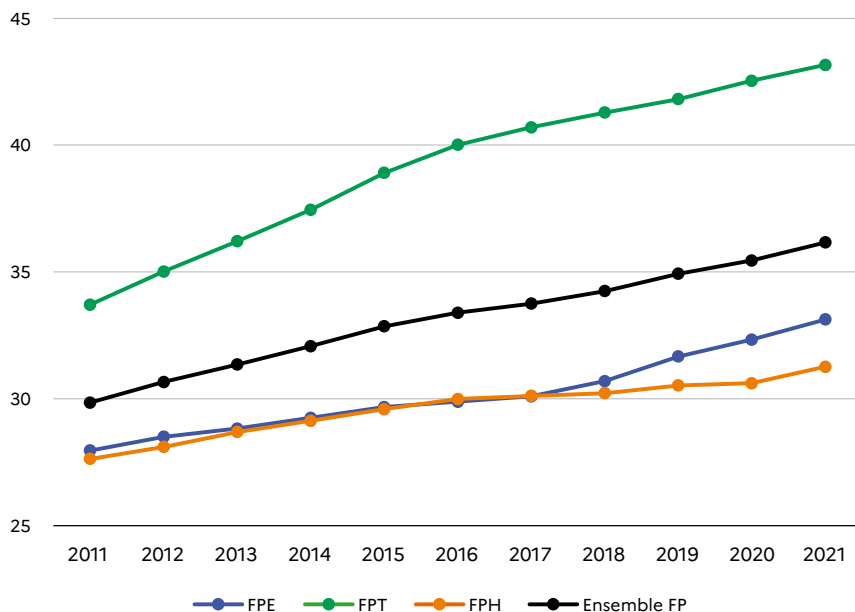
1 SDessi-DGAFF.

La part des 50 ans ou plus a fortement progressé depuis 2011

Entre 2011 et 2021, le nombre d'agents de 50 ans ou plus a augmenté de 27,9%. Il progresse à un rythme bien plus soutenu que l'emploi public (+2,5% en moyenne par an, contre +0,5%). De ce fait, entre 2011 et 2021, la part des agents ayant au moins 50 ans a fortement progressé (+6 points) dans la fonction publique (**Figure 2**). C'est dans la FPT que cette hausse est la plus importante : +9 points.

Figure 2 : Part des 50 ans ou plus dans la fonction publique depuis 2011

en %



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : En 2011, 30 % des agents travaillant dans la fonction publique avaient 50 ans ou plus. Entre 2011 et 2021, la part des 50 ans ou plus a augmenté en moyenne de 1,9 % par an, et atteint 36 % en 2021.

En 2021, la part des agents de 50 ans ou plus sur l'ensemble de la fonction publique croît au même rythme que sur les dix dernières années (+ 2,0% en 2021, contre +1,9% en moyenne annuelle sur la période 2011-2021). En revanche, sa progression est plus forte en 2021 que sur la décennie dans la FPE (+2,5% en 2021, contre +1,7% en moyenne) et dans la FPH (+2,1% en 2021, contre +1,2% en moyenne), tandis qu'elle est inférieure dans la FPT (+1,5%, contre +2,5% en moyenne).

Les fonctionnaires sont surreprésentés parmi les 50 ans ou plus

En 2021, par rapport à l'ensemble des agents, les fonctionnaires sont surreprésentés parmi les 50 ans ou plus (78%, contre 66% dans l'ensemble), et les contractuels y sont sous-représentés (14%, contre 22% dans l'ensemble), comme dans chacun des versants (**Figure 3**). Dans la FPT, 84% des agents de 50 ans ou plus sont fonctionnaires (contre 74% dans l'ensemble du versant) et seulement 13% sont contractuels (contre 22% dans l'ensemble). Dans la FPH, les fonctionnaires représentent 78% de cette tranche d'âge (contre 67% dans l'ensemble), et les contractuels 12% (contre 23% dans l'ensemble). Enfin, dans la FPE, sept agents sur dix ayant au moins 50 ans sont fonctionnaires (contre 60% dans l'ensemble) et 16% sont contractuels (contre 21% dans

Les agents de 50 ans ou plus dans la fonction publique en 2021

l'ensemble). La part des militaires parmi les agents ayant au moins 50 ans est particulièrement faible (4%, contre 12% dans l'ensemble), car ils peuvent partir à la retraite après dix-sept ans de services pour les militaires du rang et les sous-officiers, ou vingt-sept ans pour les officiers de carrière.

Figure 3 : Répartition des agents de 50 ans ou plus par statut, et part des femmes, en 2011 et 2021

		2011			2021		
		Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Part des femmes (en %)	Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Part des femmes (en %)
FPE	Fonctionnaires	515	76	58	601	72	59
	Contractuels	71	10	59	135	16	70
	Militaires	25	4	7	31	4	10
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	65	10	55	68	8	63
	Total	675	100	56	835	100	59
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	506	82	58	702	84	61
	Contractuels ⁽²⁾	81	13	66	108	13	66
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	30	5	94	29	3	90
	Total	617	100	61	838	100	62
FPH	Fonctionnaires	247	79	77	296	78	80
	Contractuels	28	9	75	46	12	75
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	37	12	38	37	10	44
	Total	312	100	72	379	100	76
Ensemble FP	Fonctionnaires	1 268	79	62	1 599	78	64
	Contractuels	180	11	65	288	14	69
	Militaires	25	2	7	31	2	10
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	133	8	59	133	6	63
	Total	1 605	100	61	2 052	100	63

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La catégorie "autres catégories et statuts" recouvre principalement les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et les ouvriers d'État dans la FPE, les assistants maternels et familiaux dans la FPT, les médecins dans la FPH et les apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires, et les militaires volontaires avec les contractuels.

Lecture : En 2021, 78 % des agents de 50 ans ou plus travaillant dans la fonction publique sont fonctionnaires et parmi les fonctionnaires de 50 ans ou plus, les femmes sont 64 %.

La répartition des agents ayant au moins 50 ans par statut évolue peu entre 2011 et 2021, et seule la proportion des contractuels augmente un peu. En 2011, ils représentaient 11% de cette tranche d'âge. Dix ans plus tard, leur part augmente de 3 points, portée principalement par la FPE. En effet, au sein de ce versant, elle est passée de 10% en 2011 à 16% en 2021, en lien avec l'explosion du nombre de contractuels ayant 50 ans ou plus (+ 90,0% en 10 ans), contre une augmentation tous statuts confondus plus modérée (+ 23,5%). Les aides aux élèves en situation de handicap qui ont été recrutés massivement ces dernières années contribuent pour deux tiers à la hausse du nombre de contractuels âgés de 50 ans ou plus, entre 2011 et 2021.

En 2021, la part des femmes parmi les agents de 50 ans ou plus, par statut et versant, est comparable à leur part au sein de l'ensemble des agents, tous âges confondus. Le principal écart se trouve parmi les militaires, où la part des femmes est plus faible (10%, contre 18% dans l'ensemble de ce statut), mais en augmentation par rapport à 2011.

Un fonctionnaire de catégorie C sur deux a 50 ans ou plus

La part des 50 ans ou plus est plus élevée chez les fonctionnaires (42%) que parmi l'ensemble des agents publics (36%). En 2021, 1 599 000 fonctionnaires ont 50 ans ou plus (**Figure 4**). Dans la FPT, les fonctionnaires âgés de 50 ans ou plus représentent la moitié des agents. C'est dans la FPH que leur part est la moins importante (37%). Dans la FPE, elle est de 40%.

Figure 4 : Fonctionnaires de 50 ans ou plus par catégorie hiérarchique, en 2021

		Effectif (en milliers)	Répartition par tranche d'âge (en %)				Part au sein des fonctionnaires (en %)	Part des femmes (en %)
			de 50 à 54 ans	de 55 à 59 ans	60 ans ou plus	Total		
FPE	A	396	44	35	21	100	38	59
	B	110	44	34	22	100	39	53
	C	94	39	37	24	100	47	66
	Total*	601	43	35	22	100	40	59
FPT	A	80	38	37	26	100	45	67
	B	87	39	40	22	100	50	58
	C	534	39	41	20	100	49	60
	Total*	702	39	40	21	100	49	61
FPH	A	67	45	37	18	100	23	81
	B	108	45	41	14	100	45	86
	C	121	43	41	16	100	43	73
	Total*	296	44	40	15	100	37	80
Ensemble FP	A	543	43	35	21	100	36	63
	B	305	43	38	19	100	44	66
	C	749	40	40	20	100	48	63
	Total*	1 599	42	38	20	100	42	64

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

*: Y compris les agents dont la catégorie est indéterminée dans Siasp (chaque année entre 1 % et 2 % des agents).

Lecture : En 2021, la fonction publique compte 543 000 fonctionnaires de catégorie A ayant au moins 50 ans. Parmi eux, 43 % ont entre 50 et 54 ans, 35 % entre 55 et 59 ans, et les 21 % restants sont âgés de 60 ans ou plus. Les fonctionnaires de catégorie A âgés d'au moins 50 ans représentent 36 % de l'ensemble des fonctionnaires de catégorie A et comptent 63 % de femmes.

En 2021, sur dix fonctionnaires ayant au moins 50 ans, quatre ont moins de 55 ans, quatre ont entre 55 et 59 ans et deux ont 60 ans ou plus. Cette répartition a évolué depuis 2011. Cette année-là, cinq sur dix avaient moins de 55 ans, et seulement un sur dix, 60 ans ou plus.

En 2021, parmi l'ensemble des fonctionnaires, près d'un agent sur deux de catégorie C a 50 ans ou plus, alors que c'est un sur trois parmi les agents de catégorie A. Dans la catégorie B, on compte 44 % de fonctionnaires de cette tranche d'âge. Globalement, la part des fonctionnaires ayant au moins 50 ans dans la catégorie A est inférieure à leur part parmi l'ensemble des fonctionnaires, toutes catégories confondues. Au contraire, les 50 ans ou plus sont davantage présents dans la catégorie C que parmi l'ensemble des fonctionnaires. Dans la FPH, la part des agents de 50 ans ou plus dans la catégorie A est particulièrement faible (23 %, contre 37 % des fonctionnaires de ce versant, toutes catégories confondues). Cela s'explique en grande partie par le reclassement des infirmiers de catégorie B en catégorie A, fin 2010. À partir de 2011, les nouvelles recrues ont automatiquement intégré le nouveau corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés, tandis que les infirmiers déjà en place ont pu choisir de rester en catégorie B et ainsi conserver le bénéfice de la catégorie active². Dans la FPE, les agents de 50 ans ou plus sont surreprésentés chez les C (47 %, contre 40 % au total).

2. Un emploi de catégorie active dans la fonction publique est un emploi qui présente un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles. L'appartenance à la catégorie active est liée au grade détenu par le fonctionnaire (l'agent contractuel n'est pas concerné) et à la pénibilité des fonctions qu'il exerce. Le classement d'un emploi en catégorie active est déterminé par arrêté ministériel. Le fait d'occuper un emploi de catégorie active ouvre droit à un départ anticipé à la retraite et, pour certains emplois, à des bonifications et majorations spécifiques pour la retraite.

Les agents de 50 ans ou plus dans la fonction publique en 2021

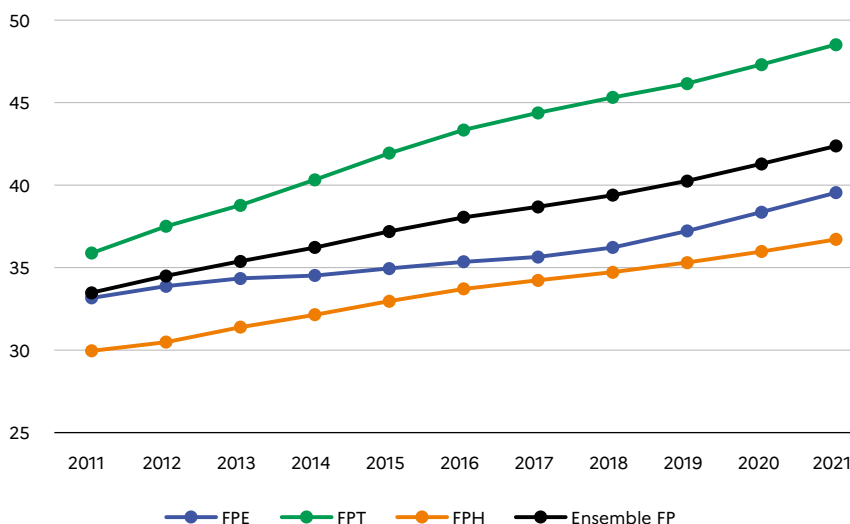
Dans la FPT, la proportion des fonctionnaires de 50 ans ou plus par catégorie est assez homogène : 45% parmi les A, 50% chez les B, 49% au sein des C, soit 49% toutes catégories confondues.

La part des femmes chez les fonctionnaires ayant au moins 50 ans (64%) est quasiment la même que sur l'ensemble des fonctionnaires (65%). Les femmes sont moins présentes parmi les agents de catégorie A d'au moins 50 ans que dans l'ensemble des A (63%, contre 70%). Dans les catégories B et C, elles sont au contraire légèrement surreprésentées (respectivement 66%, contre 63% dans l'ensemble de la catégorie et 63%, contre 61%).

Depuis 2011, la part des fonctionnaires d'au moins 50 ans progresse le plus fortement dans la FPT

Entre 2011 et 2021, dans la fonction publique, la part des agents ayant 50 ans ou plus parmi les fonctionnaires a augmenté de 9 points (**Figure 5**). Cette part croît davantage dans la FPT (+13 points), avec une évolution particulièrement soutenue entre 2011 et 2016.

Figure 5 : Part des 50 ans ou plus au sein des fonctionnaires depuis 2011
en %



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2011, 33 % des fonctionnaires avaient 50 ans ou plus. Entre 2011 et 2021, la part des agents de 50 ans ou plus au sein des fonctionnaires a augmenté en moyenne de 2,4 % par an et atteint 42 % en 2021.

En 2021, la part des agents de 50 ans ou plus parmi les fonctionnaires augmente à un rythme proche de celui des dix dernières années (+2,6% en 2021, contre +2,4% en moyenne annuelle sur la période 2011-2021). Cette hausse est variable selon les versants. Identique à l'évolution moyenne annuelle sur la période étudiée dans la FPH (+2,1%), elle est plus forte dans la FPE (+3,1% en 2021, contre +1,8% en moyenne). Dans la FPT, au contraire, la progression de la part des 50 ans ou plus est moins forte en 2021 que sur la période 2011-2021 (respectivement +2,5% et +3,1%).

Un fonctionnaire sur onze est sexagénaire

En 2021, 323 000 fonctionnaires ont 60 ans ou plus, soit un sur onze (**Figure 6**). Ils sont majoritairement présents dans la FPT et la FPE (respectivement 147 000 et 130 000 agents) et représentent 10% et 9% des fonctionnaires de ces versants. Dans la FPH, leur part est moindre : seulement 6% des fonctionnaires sont sexagénaires, soit un total de 46 000 agents.

Figure 6 : Fonctionnaires de 60 ans ou plus par catégorie hiérarchique, et part des femmes, en 2021

		Effectif (en milliers)	Part au sein de la catégorie (en %)	Part des femmes (en %)
FPE	A	82	8	51
	B	24	9	63
	C	23	11	72
	Total*	130	9	57
FPT	A	21	12	65
	B	19	11	60
	C	107	10	65
	Total*	147	10	64
FPH	A	12	4	76
	B	15	6	83
	C	19	7	71
	Total*	46	6	76
Ensemble FP	A	115	8	56
	B	58	8	67
	C	149	9	67
	Total*	323	9	63

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFPS-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

* : Y compris les agents dont la catégorie est indéterminée dans Siasp (chaque année entre 1 % et 2 % des agents).

Lecture : En 2021, la fonction publique compte 115 000 fonctionnaires de catégorie A ayant au moins 60 ans. Ils représentent 8 % de l'ensemble des fonctionnaires de la catégorie et comptent 56 % de femmes.

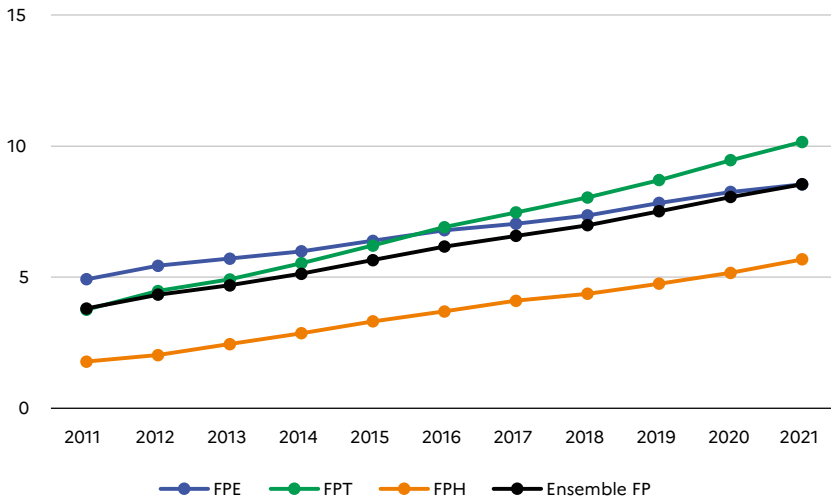
Parmi les fonctionnaires sexagénaires, la part des femmes est de 63%. Cette part varie de 56% dans la catégorie A à 67% dans les catégories B et C. En catégorie A, les femmes sont sous-représentées chez les sexagénaires (56%, contre 70% pour l'ensemble de la catégorie). C'est l'inverse dans les catégories B et C.

Dans la FPH, 76% des sexagénaires sont des femmes, mais cela reste inférieur au poids des femmes dans le versant (82%). Dans la FPT, les femmes sont surreprésentées parmi les fonctionnaires sexagénaires (64%, contre 59% parmi l'ensemble des fonctionnaires du versant), du fait de leur surreprésentation au sein de la catégorie C. C'est dans la FPE que la part des femmes est la plus faible parmi les sexagénaires (57%).

Entre 2011 et 2021, dans la fonction publique, la part des agents de 60 ans ou plus parmi les fonctionnaires a augmenté régulièrement. Représentant 4% des fonctionnaires en 2011, elle atteint désormais 9% en 2021 (**Figure 7**). C'est dans la FPH que le rythme de progression a été le plus fort (+12,3% en moyenne annuelle), mais la part des sexagénaires y reste très faible en 2021 (6%). C'est dans la FPE que la progression a été la moins forte (+5,7% en moyenne annuelle).

Les agents de 50 ans ou plus dans la fonction publique en 2021

Figure 7 : Part des 60 ans et plus parmi les fonctionnaires depuis 2011
en %



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2011, 4 % des fonctionnaires avaient 60 ans ou plus. Entre 2011 et 2021, la part des sexagénaires chez les fonctionnaires a augmenté en moyenne de 8,4 % par an et atteint 9 % en 2021.

Dans la FPE, 135 000 contractuels ont au moins 50 ans

En 2021, parmi les contractuels qui travaillent dans la fonction publique, 288 000 ont 50 ans ou plus, soit 23 % d'entre eux (Figure 8). Cette part est un peu supérieure dans la FPE (26 %, correspondant à 135 000 agents) et dans la FPT (25 %, soit 108 000 contractuels). Dans la FPH, elle est la plus faible : 17 %, pour un total de 46 000 agents.

Figure 8 : Nombre de contractuels de 50 ans ou plus, part dans le statut et part des femmes, en 2021

	2021			Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2021
	Effectif (en milliers)	Part au sein des contractuels (en %)	Part des femmes (en %)	Effectif (en %)
FPE	135	26	70	6,6
FPT	108	25	66	2,9
FPH	46	17	75	5,1
Ensemble FP	288	23	69	4,9

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2021, la fonction publique compte 288 000 contractuels ayant au moins 50 ans. Ils représentent 23 % de l'ensemble des contractuels et comptent 69 % de femmes. Entre 2011 et 2021, les effectifs des contractuels de 50 ans ou plus croissent en moyenne de 4,9 % par an.

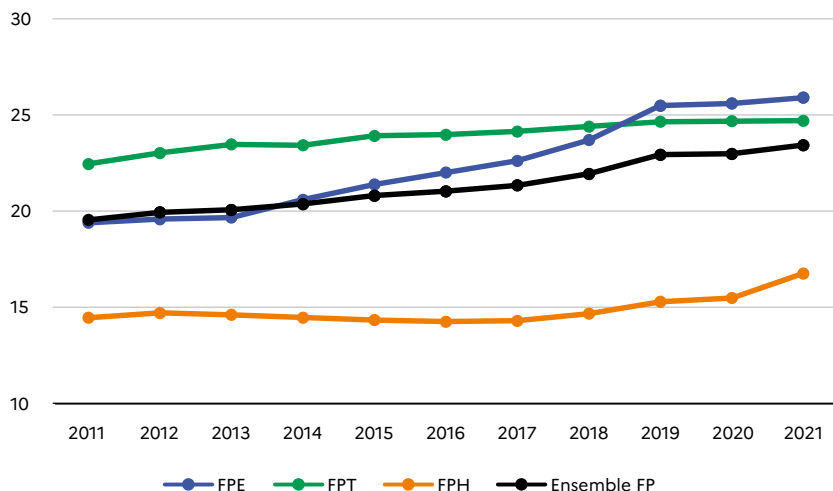
En 2011, la fonction publique compte 180 000 contractuels âgés d'au moins 50 ans. Sur la période 2011-2021, cet effectif progresse de 60,7 %, alors que, tous statuts confondus, le nombre d'agents dans cette tranche d'âge augmente moins fortement (+27,9 %). De ce fait, les contractuels contribuent positivement à la hausse de la part globale des 50 ans ou plus, qui passe de 30 % en 2011 à 36 % en 2021.

De plus en plus de contractuels âgés de 50 ans ou plus

Entre 2011 et 2021, dans la fonction publique, la part des agents ayant 50 ans ou plus parmi les contractuels augmente de 3 points, passant de 20% en 2011 à 23% en 2021 (**Figure 9**). Cette proportion est nettement plus faible que parmi les fonctionnaires, et elle augmente moins vite que chez les fonctionnaires sur la période. Cela s'explique par le dynamisme des recrutements, qui contient le vieillissement des contractuels.

Figure 9 : Part des 50 ans ou plus parmi les contractuels depuis 2011

en %



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2011, 20% des contractuels travaillant dans la fonction publique avaient 50 ans ou plus. Entre 2011 et 2021, la part des 50 ans ou plus parmi les contractuels a augmenté en moyenne de 1,8% par an, et atteint 23% en 2021.

C'est dans la FPE que la hausse de la part des contractuels âgés de 50 ans ou plus est la plus forte (+7 points), avec une forte accélération entre 2017 et 2019. Dans la FPT, la part des 50 ans ou plus parmi les contractuels augmente peu : 3 points en dix ans. Dans la FPH, après un recul entre 2013 et 2016, elle croît à un rythme qui s'accélère au fil des ans.

Six pour cent des contractuels sont sexagénaires

En 2021, 6% des contractuels qui travaillent dans la fonction publique sont âgés de 60 ans ou plus, soit un total de 70 000 agents (**Figure 10**). Comme pour les fonctionnaires, ces contractuels sexagénaires travaillent majoritairement dans la FPE et la FPT (respectivement 34 000 et 26 000 agents) et représentent 7% et 6% des contractuels de ces versants. Dans la FPH, seulement 3% des contractuels sont âgés d'au moins 60 ans, soit 10 000 agents.

Parmi les contractuels sexagénaires, 64% sont des femmes : c'est donc un peu moins qu'au sein des contractuels de 50 ans ou plus (69%).

Les contractuels de 60 ans ou plus étaient 33 000 en 2011. Leur effectif a doublé en dix ans.

Les agents de 50 ans ou plus dans la fonction publique en 2021

Figure 10 : Effectif des contractuels de 60 ans ou plus et part des femmes, en 2021

	Effectif (en milliers)	Part au sein des contractuels (en %)	Part des femmes (en %)
FPE	34	7	63
FPT	26	6	62
FPH	10	3	74
Ensemble FP	70	6	64

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux au 31 décembre, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2021, la fonction publique compte 70 000 contractuels ayant 60 ans ou plus. Ils représentent 6 % de l'ensemble des contractuels et comptent 64 % de femmes.

Encadré : Part des 50 ans ou plus – comparaison public/privé

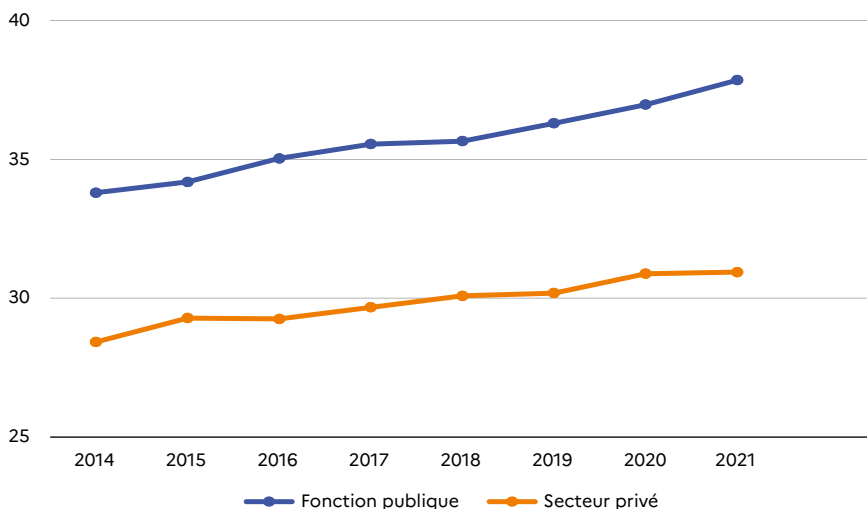
Dans le secteur privé, en 2014, la part des salariés âgés de 50 ans ou plus était de 28 %. En 2021, elle s'élève à 31 %, soit une hausse moyenne de +1,2 % par an.

Dans la fonction publique, sur la même période et avec la même source (l'enquête Emploi en continu), la part de ces agents est en moyenne supérieure de 6 points à celle relevée dans le secteur privé, mais elle augmente à un rythme proche (+1,6 % en moyenne par an).

Il est à noter que, dans l'enquête Emploi en continu, la part des 50 ans ou plus est un peu supérieure à celle déterminée à partir de Siasp (+2 points en moyenne).

Figure : Part des 50 ans ou plus dans la fonction publique et dans le secteur privé depuis 2014

en %



Source : Enquêtes Emploi en continu, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et de la fonction publique. Hors entreprise publique, stagiaires, intérimaires, contrats aidés et apprentis.

Lecture : Entre 2014 et 2021, dans la fonction publique, la part des 50 ans ou plus a augmenté de 4 points, soit une évolution moyenne annuelle de 1,6 % sur la période.

Sources

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

Le champ de l'étude porte sur les postes principaux au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité; il est non annexe si cette rémunération et le volume de travail associé sont suffisants. Certains salariés présents fin décembre deux années consécutives peuvent connaître des interruptions en cours d'année. Ils sont caractérisés par leur poste principal au 31 décembre.

Le champ est la France hors Mayotte.

Définitions

Le périmètre de **la fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif, dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Dans cette publication, les **« agents publics »** sont les salariés de la fonction publique, hors bénéficiaires de contrats aidés, car ces derniers sont des salariés de droit privé. Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics, mais ils sont comptés avec eux dans cette publication.

Les corps ou cadres d'emplois de fonctionnaires sont classés en trois **catégories statutaires** (dites aussi **catégories hiérarchiques**) selon leur niveau de recrutement et les fonctions qui ont vocation à être exercées par ces corps. Les statuts particuliers fixent le classement de chaque corps dans l'une des catégories suivantes :

- La catégorie A pour les fonctions d'étude générale, de conception et de direction;
- La catégorie B pour les fonctions d'application;
- La catégorie C pour les tâches d'exécution.